

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

Niort, le 2 septembre 2019

Direction du cabinet
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle
Affaire suivie par : Mme Natacha BEAUMONT
Tél : 05 49 08 68 07
Adresse mail : pref-breci@deux-sevres.gouv.fr

**Pour la promotion du 1^{er} janvier 2020,
uniquement pour les candidats qui résident dans le département des Deux-Sèvres,
déposer vos demandes de médaille d'honneur en ligne,
en suivant les consignes suivantes.**

Comment déposer une demande de médaille d'honneur régionale, départementale et communale en ligne ?

1) Prérequis informatique

Pour la saisie des dossiers depuis internet, les navigateurs supportés sont :

Navigateur	Version minimum
Chrome	50
Firefox	50
Internet Explorer	10
Safari	10

2) Lien de la médaille demandée

Le dépôt des demandes de médaille d'honneur est accessible depuis le portail [Démarches Simplifiées](#). Pour déposer une demande en ligne, utiliser **le lien ci-dessous**. (**Attention** : Pensez à vérifier que le candidat relève bien de cette médaille)

Pour la médaille régionale, départementale et communale :

L'employeur dépose la demande.

Cette médaille est destinée à récompenser l'ancienneté des services rendus aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics, y compris les offices publics d'HLM et les caisses de crédit municipal.

Cliquez sur le lien : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhrdc>

3) Connexion au portail *Démarches Simplifiées*.

Après avoir cliqué sur le lien de la médaille d'honneur qui vous concerne, vous devez vous connecter au portail « démarches simplifiées ».

L'écran d'accueil se compose de 2 parties :

La partie gauche
rappelle le nom de la médaille
et résume les conditions d'attribution

La partie droite
permet la connexion

demarches-simplifiées.fr

Vous devez vous connecter ou vous inscrire pour continuer.

Fermer

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Médaille d'honneur Régionale,
Départementale ou
Communale - Collectivités

Cette médaille est destinée à récompenser l'ancienneté des services rendus aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics, y compris les offices publics d'HLM et les caisses de crédit municipal. C'est la nature des services effectués qui importe et non le statut des agents des collectivités territoriales (contractuels, auxiliaires, vacataires).

Conditions d'attribution :

1) La durée des services :
La médaille d'honneur régionale, départementale et communale comporte trois échelons :
Argent, accordé après 20 ans de services,
Vermeil, accordé après 30 ans de services,
Or, accordé après 35 ans de services.

Chacun de ces échelons ne peut être obtenu que successivement; un délai d'une année doit s'écouler entre deux échelons.

Nouveau sur demarches-simplifiées.fr ? (1) [Créer un compte](#)

Connectez-vous

Email (2)

Mot de passe

8 caractères minimum [Mot de passe oublié ?](#)

Se souvenir de moi

[Se connecter](#)

[S'identifier avec FranceConnect](#) (3)

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

POUR LA PREMIERE CONNEXION,

Vous devez utiliser

- soit créer un compte démarches simplifiées (1)
- soit FranceConnect (3)

Pour les connexions suivantes, vous pourrez utiliser :

- soit vos identifiants si vous avez créé un compte sur démarches simplifiées (2) ;
- soit FranceConnect (3)

4) Saisie du numéro de SIRET de l'employeur

Quelle que soit la médaille d'honneur, c'est **le numéro de SIRET de l'employeur qui authentifie le dépôt du dossier.**

Après la connexion au portail démarches simplifiées, un nouvel écran vous permet :

À gauche,
de vérifier à nouveau la médaille sollicitée et de connaître les conditions d'attributions

Pour lire la totalité du texte, utiliser l'ascenseur de l'écran

The screenshot shows the website interface. At the top left is the logo of the French Republic and the text 'démarches-simplifiées.fr'. To its right is the word 'Dossiers' and a search bar containing 'Numéro de dossier'. A green bar below the header says 'Connecté.'. The main content area is split into two columns. The left column features the French Republic logo with the motto 'Liberté • Égalité • Fraternité' and the text 'RÉPUBLIQUE FRANÇAISE'. Below this is the heading 'Médaille d'honneur' followed by a paragraph: 'La médaille d'honneur agricole est destinée à récompenser l'ancienneté des services honorables effectués par toute personne salariée du secteur agricole et des industries qui s'y rattachent et tirant de cette activité l'essentiel de ses ressources ;'. This is followed by a list of four levels of the medal: '- la médaille d'argent, qui est accordée après 20 années de services ;', '- la médaille de vermeil, qui est accordée après 30 années de services ;', '- la médaille d'or, qui est accordée après 35 années de services ;', and '- la grande médaille d'or, qui est accordée après 40 années de services.'. The final sentence reads 'L'ancienneté s'apprécie à la date de la promotion.'. The right column contains a rounded rectangular box with the heading 'Identifier votre établissement'. Below the heading is the text 'Merci de remplir le numéro de SIRET de votre entreprise, administration ou association pour commencer la démarche.'. Underneath is a text input field with the placeholder 'Numéro SIRET à 14 chiffres' and a blue 'Valider' button.

A droite,
De saisir le numéro de SIRET de l'employeur puis De valider

4) Vérification des informations et autorisation

Sur l'écran suivant, vous obtenez les informations relatives au numéro de SIRET saisi. **Vous pouvez les vérifier et, en cas d'erreur, vous pouvez changer de SIRET en cliquant sur le bouton de gauche.**

demarches-simplifiees.fr Dossiers

Numéro de dossier

Informations sur l'établissement

Nous avons récupéré auprès de l'INSEE et d'Infogreffe les informations suivantes concernant votre établissement.
Ces informations seront jointes à votre dossier.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

- Siret : 11001401600015
- Forme juridique : Ministère
- Libellé NAF : Administration publique générale
- Code NAF : 8411Z
- Date de création : 01/03/1983
- Effectif organisation : 500 à 999 salariés
- Code effectif : 41
- Numéro TVA intracommunautaire : FR45110014016
- Adresse : MINISTERE DE L INTERIEUR PARIS 8 PLACE BEAUVAU 75800 PARIS CEDEX 08 FRANCE
- Capital social :

Utiliser un autre numéro SIRET

Continuer avec ces informations

Pour changer de numéro de Siret

Pour accéder au formulaire en ligne, cliquer sur « Continuer avec ces informations »

Un guide de la démarche est à votre disposition en haut de page du formulaire en ligne.